



SyMEA



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

SyMEA

Syndicat Mixte Escaut et Affluents

ÉDITO

Le SyMEA regroupe 15 intercommunalités comptant 372 communes.

La dynamique à laquelle vous participez par l'intermédiaire de vos délégués permet de mener à bien des animations ambitieuses sur l'eau afin répondre aux enjeux et aux défis de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

Gérer durablement l'eau est indispensable pour permettre un développement économique compatible avec un accès à une eau de qualité pour tous, tout en protégeant les milieux et la biodiversité.

Depuis des années, les experts tirent la sonnette d'alarme concernant l'épuisement des ressources en eau. D'ici 2050, près d'1,8 milliard de personnes pourraient vivre dans des régions où les réserves en eau seraient entièrement épuisées. Or, sans eau, pas de vie.

Les différents épisodes de canicule précoce qui s'abattent sur la France depuis de nombreuses années peuvent-ils déclencher une prise de conscience collective de la nécessité de préserver nos ressources en eau.

Les multiples solutions qui permettraient d'économiser l'eau et de limiter son impact environnemental doivent plus que jamais être étudiées et mises en place afin d'anticiper un avenir qui s'annonce de plus en plus chaud.

Les solutions existent et attendent une réelle prise de conscience de la part des pouvoirs publics.

Le SyMEA, structure porteuse des SAGE de l'Escaut et de la Sensée, s'inscrit dans un rôle de sensibilisation aux enjeux de l'eau sur le bassin versant. Ainsi le rôle de notre équipe est d'animer le territoire afin de déclencher une réelle prise de conscience collective.

Pour cela, chaque élu doit se sentir investi pour relayer les orientations nécessaires, afin de rétablir les conditions pour pérenniser une ressource en eau de qualité.

Georges FLAMENGT
Président du SyMEA



SOMMAIRE

01	Présentation générale	p.4
02	Bureau communautaire.....	p.5
03	Conseil communautaire.....	p.6
04	Equipe du SyMEA	p.8
05	Missions du SyMEA	p.9
06	Qu'est ce qu'un SAGE?	p.18
07	SAGE de l'Escaut	p.19
08	SAGE de la Sensée	p.22

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LA STRUCTURE

Le SyMEA est la structure porteuse des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de l'Escaut et de la Sensée.

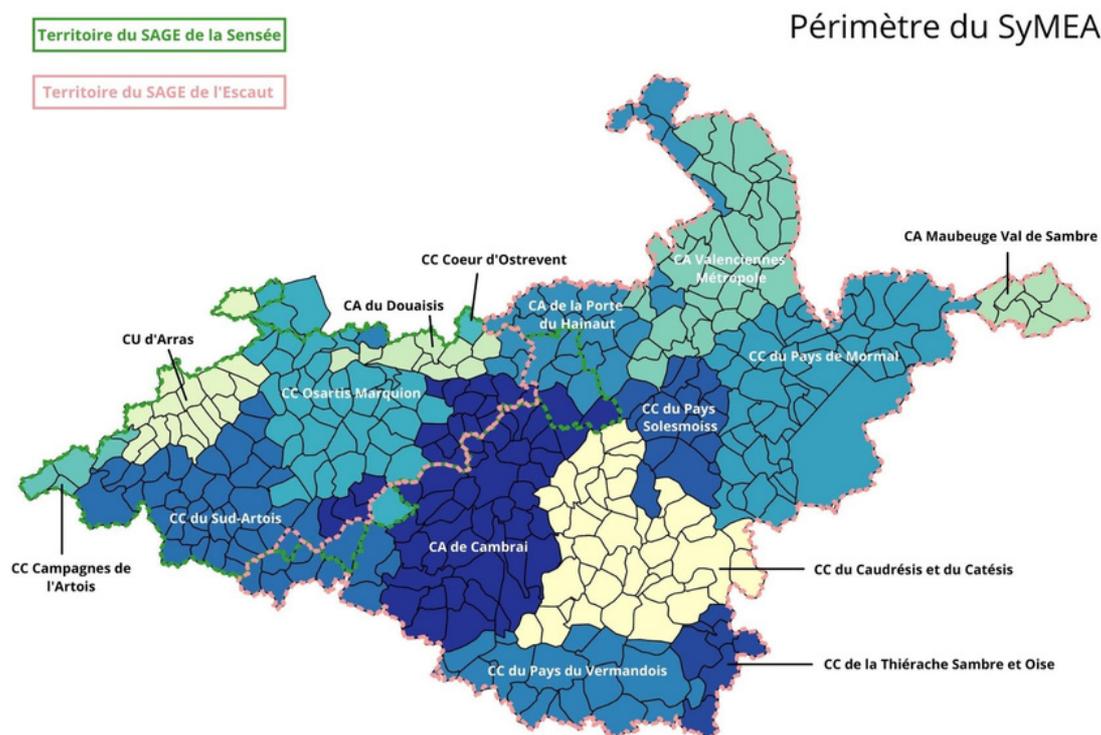
Le Syndicat Mixte de l'Escaut a été créé en 2014 pour porter le SAGE de l'Escaut qui nécessitait une structure porteuse. Il a ensuite été élargi en 2018 pour porter également le SAGE de la Sensée (initialement porté par l'Institution Interdépartementale pour l'aménagement de la vallée de la Sensée qui a été dissoute en décembre 2017). Il est alors devenu le Syndicat Mixte Escaut et Affluents : SyMEA

Le Syndicat Mixte Escaut et Affluents (SyMEA) est la structure sur laquelle se repose la CLE (Commission Locale de l'Eau) afin de coordonner les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par le SAGE de l'Escaut et le SAGE de la Sensée.

Le SyMEA est composé de 15 intercommunalités comptant 372 communes, pour une superficie totale de 2753.67 Km² représentant les territoires des deux SAGE.

Le SyMEA est administré par un comité syndical de 48 élus.

CARTE DU TERRITOIRE



BUREAU SYNDICAL

Le bureau syndical est composé d'un président, quatre Vice-Présidents et d'un secrétaire:

- M. Georges FLAMENGT, **Président Du SyMEA**
- M. Henri QUONIOU , **1er Vice-président, Finances**
- Mme Anne GOZE, **2ème Vice-présidente, Communication**
- M. Jean-Noël ROCHE, **3ème Vice-président, Relation avec les CLE**
- M. Michel VENIAT, **4ème Vice-président, SLGRI et relation avec les EPCI**
- M. Moïse DENIZON, **5ème Vice-président, Relation Transfrontalières**
- M. Jean François DELATTRE, **Secrétaire du SyMEA**



CONSEIL SYNDICAL

Il est composé de 48 membres titulaires et de 48 membres suppléants.

Délégués du SyMEA

Titulaires	Suppléants
Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole	
Michael ANIERE Hervé BROUILLARD José DUBRULLE Maurice DESFORGES Anne GOZE Philippe GOLINVAL Philippe BAUDRIN Céline PLATEEL THUIN	Liliane ANDRE Véronique DUPIRE Raymond ZINGRAFF Sandrine LACHAUSSEE Joël GIRONDON Eric HENNIAUX Christophe HECHT Aurore COLSON
Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise	
Patrick DUMON	Jean-Pierre DEGARDEZ
Communauté de Communes du Pays Vermandois	
Moïse DENIZON Philippe RICOUR	Chrystelle LOCQUET Marcel LECLERE
Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent	
Jean SAVARY	Max BAILLEUL
Communauté d'Agglomération Caudrésis- Catésis	
Véronique GODELIEZ NICAISE Henri QUONIOU Michel HENNEQUART Bertrand LEFEBVRE André-Marie FORRIERE	Jean-Félix MACAREZ Pierre LAUDE Didier KEHL Jacques OLIVIER Frédéric BRICOUT
Communauté d'Agglomération Porte du Hainaut	
Michel VENIAT Jean-François DELATTRE Bernard LEBRUN-VENDERMOUTEN Michel QUIEVY Joëlle LEGRAND Ludovic ZIENTEK	Isabelle DENIZON Annie AVE DELATTRE Nicolas BOUCHEZ Eric BLONDIAUX Jean-François BURETTE Claude REGNIEZ

Communauté de Communes du Pays Solesmois	
Georges FLAMENGT Yvan BRUNIAU	Didier ESCARTIN Fernand KIK
Communauté de Communes Sud Artois	
Christophe DAMBRINE Sylvie MANECHEZ Sylvie BARBIER	Philippe LEFORT Jean Claude MAYEUX Danièle TABARY
Communauté d'Agglomération de Cambrai	
Guy COQUELLE Benoit VAILLANT Gilbert DRAIN Maryvonne RINGEVAL Yvette BLANCHARD Marie-Danièle CHEVALIER	Sylvie LABADENS Jacques DENOYELLE Pascal BRUNIAUX Yves MARECAILLE Daniel POTEAU Jean-Paul BASSELET
Communauté de Communes Osartis Marquion	
Alain YuX Jean-Noel ROCHE	Pas de suppléants
Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	
Michel DUVEAUX	Aurélie WELONEK
Communauté de Communes du Pays de Mormal	
Danièle DRUESNES Jean-Pierre MAZINGUE Jean-Baptiste GUIOT Dominique FONTAINE Valérie COCHEZ	Yohann LECERF Philippe SARRAUTE Jean-Marie COUSIN Patrick PIANA
Douaisis Agglo	
Nicole DESCAMP-VOTTIER Alain DUPONT	Jean-Paul FONTAINE Lisiane DUBUS
Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois	
Damien BRICOUT	Murielle ROUSSEL
Communauté Urbaine d'Arras	
Thierry SPAS Arnold NORMAND	Reynald ROCHE Patrick LEMAIRE

L'ÉQUIPE DU SYMEA



Audrey LIEVAL

Directrice du SyMEA et
animatrice SAGE Escaut
audrey.lieval@symea.net

Séverine RAMETTE

Animatrice SAGE Sensée
severine.ramette@symea.net

Jessica TACLET

Secrétaire administrative et
comptable du SyMEA
contact@symea.net

Marie PARENT

Chargée de communication
marie.patent@symea.net

Catherine GLINEUR

Agente d'entretien

MISSIONS DU SYMEA

Les missions du syndicat Mixte définies dans ses statuts sont les suivantes:

1

Mission de structure porteuse de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Escaut en application des décisions issues de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Escaut

Le syndicat mixte constitue le support institutionnel de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de l'Escaut et du SAGE Sensée. A ce titre, il assure, en mettant en œuvre les décisions de la CLE :

- la mission d'animation des SAGE en tant que secrétariat administratif et technique de la CLE,
- la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration des SAGE,
- la conception des supports de communication des CLE et de promotion des SAGE pour informer et sensibiliser les maîtres d'ouvrage locaux et le public
- le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE par la conception et la mise à jour d'un tableau de bord.

2

Mission de coordination des actions sur le bassin versant et de conseil auprès des intercommunalités et des communes

Le syndicat mixte joue un rôle de moteur et de coordination des actions des collectivités locales afin de favoriser la prise en compte par celles-ci des enjeux de protection de l'eau et des milieux naturels tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE de l'Escaut et de la Sensée. Pour cela il:

- peut, dans un souci de cohérence, être associé aux opérations et actions menées par les collectivités locales du bassin versant, en matière de gestion et d'utilisation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des zones humides ;
- assure le conseil, l'appui technique et juridique, sur demande des collectivités ;
- facilite et promeut les réseaux d'échanges ;

3

Mission de maîtrise d'ouvrage pour :

- Les travaux d'aménagement et de gestion des eaux, relevant de la solidarité de bassin :
- Le syndicat mixte peut décider, au cas par cas, de prendre en charge les travaux relevant de la solidarité de bassin en vertu d'un mandat de maîtrise d'ouvrage d'opération structurante présentant un intérêt de bassin.
- **Les opérations d'amélioration des connaissances :**

Le syndicat mixte peut créer sous son autorité des réseaux de mesure, d'observation et de suivi (qualité des eaux, milieux...) dans un objectif d'amélioration des connaissances et d'information.

4

Mission de coopération inter-SAGE

Le syndicat mixte s'investit afin de faire émerger une coopération avec les structures porteuses des SAGE limitrophes (Scarpe, Sensée, Sambre, Haute Somme et Somme Aval et Cours d'eau côtiers).

5

Mission de coopération transfrontalière

Le syndicat mixte s'investit afin de faire émerger une coopération transfrontalière pour l'aménagement et la gestion des eaux du bassin de l'Escaut avec les structures belges et néerlandaises correspondantes.

Le Syndicat Mixte de l'Escaut a aussi été chargé du portage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Escaut-Sensée (SLGRI), en collaboration avec la DDTM du Nord.

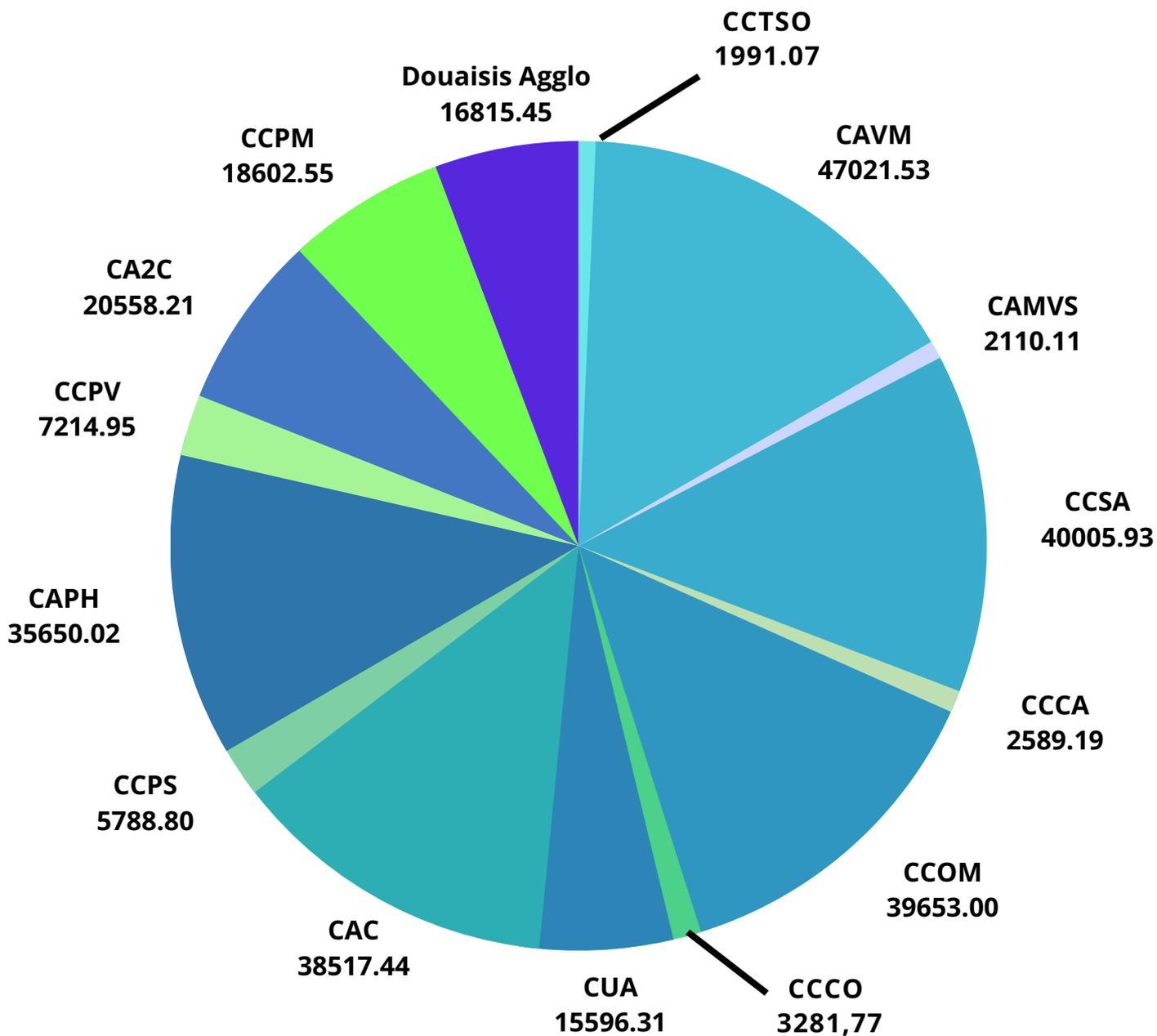
SITUATION ADMINISTRATIVE 2022

Le Syndicat est constitué des collectivités territoriales suivantes :

- La Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise
- La Communauté de Communes Pays du Vermandois
- La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- La Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
- La Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis
- La Communauté de Communes du Pays Solesmois
- La Communauté de Communes du Sud Artois
- La Communauté de Communes Osartis Marquion
- La Communauté d'Agglomération de Cambrai
- La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre
- La Communauté de Communes du Pays de Mormal
- Douaisis Agglo
- La Communauté Urbaine d'Arras
- La Communauté de Communes de Campagne de l'Artois
- La Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent

SITUATION FINANCIERE 2022

Les Recettes 2022

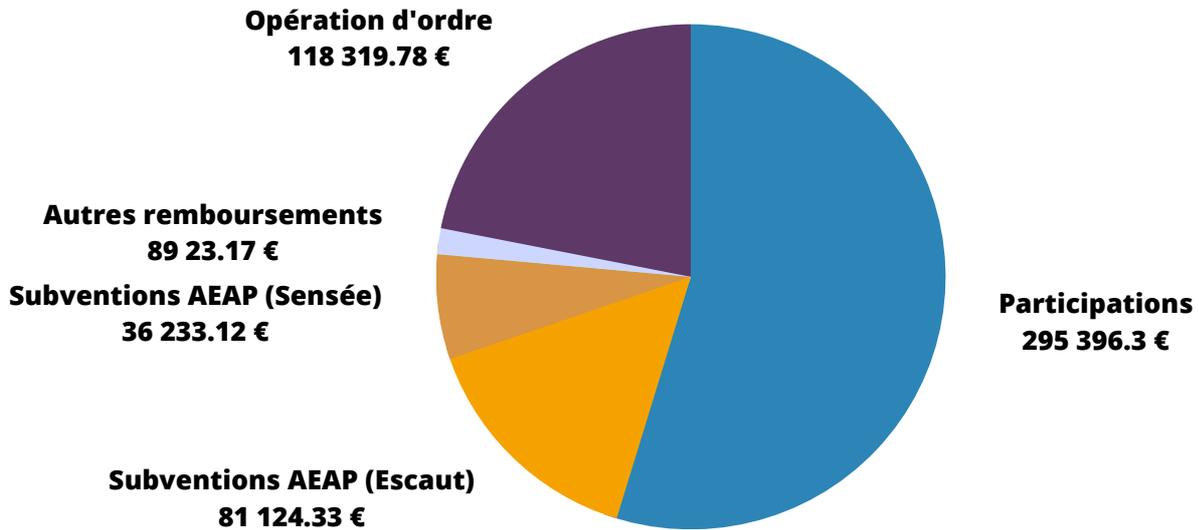


TOTAL 295 396.33 €

SITUATION FINANCIERE 2022

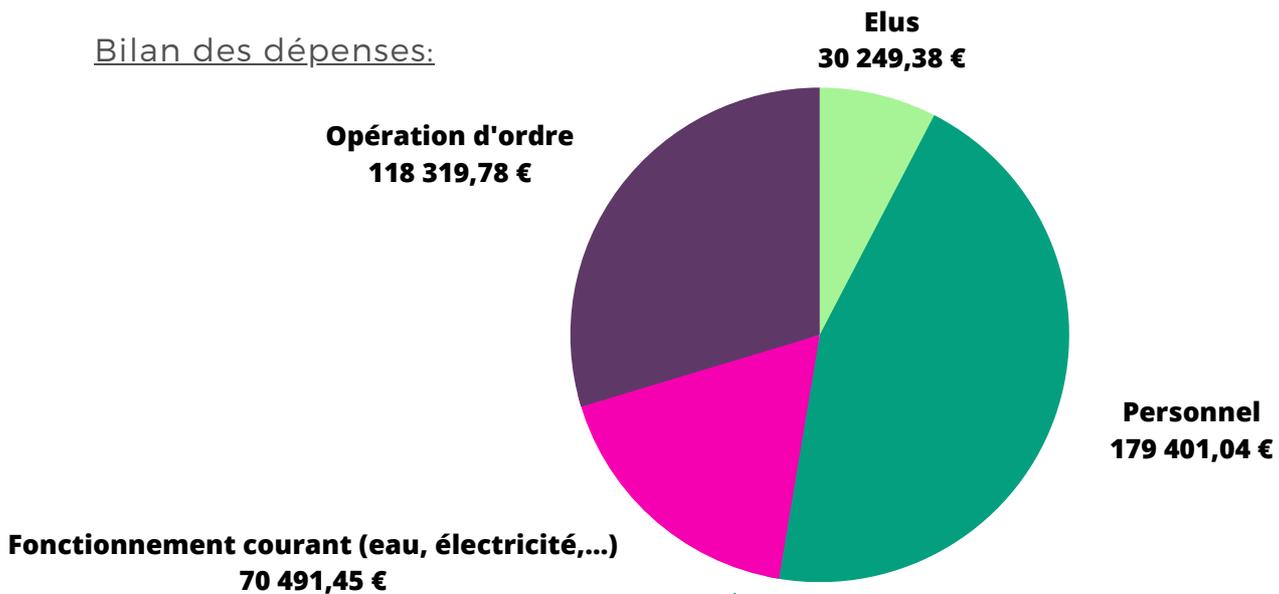
SECTION FONCTIONNEMENT:

Bilan des recettes:



TOTAL des recettes :
538 682.43€

Bilan des dépenses:



TOTAL des dépenses :
398 461,62 €

SITUATION FINANCIERE 2022

- RECETTES : **578 682.43 €**
- DEPENSES : **398 461.62 €**

REPPORT SECTION FONCTIONNEMENT:

- Excédent de fonctionnement reporté exercice 2019: **+ 42 858.30 €**
- Excédent de fonctionnement reporté exercice 2020 : **+ 45 311.98 €**
- Excédent de fonctionnement reporté exercice 2021 : **+ 173 120.34 €**
- Excédent de fonctionnement reporté exercice 2022 : **+ 140 220.81 €**
- Excédent de fonctionnement reporté cumulé clôture exercice 2022 : **+401 511.43 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT:

La section investissement concerne principalement les travaux du décanteur de Tortequesne.

- RECETTES : **124 035.13 €**
- DEPENSES : **158 377.43€**

REPPORT SECTION D'INVESTISSEMENT:

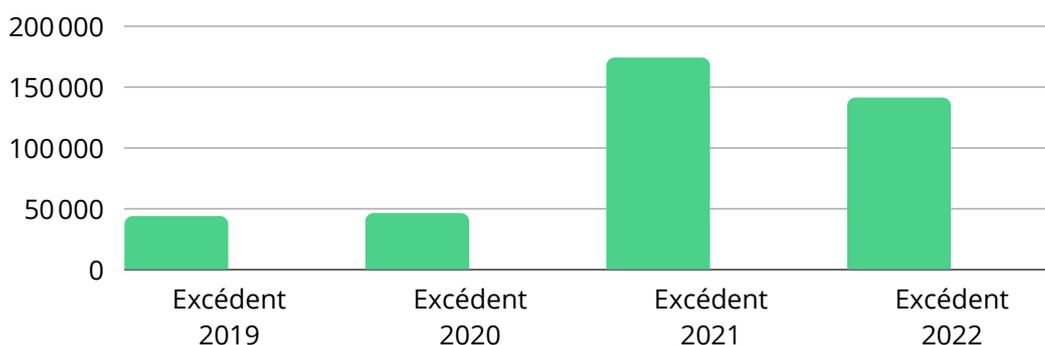
- Excédent d'investissement reporté excédentaire exercice 2019: **+511 771.68 €**
- Déficit d'investissement reporté exercice 2020 : **- 367 064.23 €**
- Déficit d'investissement reporté exercice 2021 : **- 150 097.07 €**
- Déficit d'investissement reporté exercice 2022 : **- 34 342.30 €**
- Déficit d'investissement reporté cumulé clôture exercice 2021: **-39 731.92 €**

SITUATION FINANCIERE 2022

● RECETTES : **578 682.43 €**

● DEPENSES : **398 461.62 €**

REPPORT SECTION FONCTIONNEMENT:



● **Excédent de fonctionnement reporté cumulé clôture exercice 2022 : +401 511.43 €**

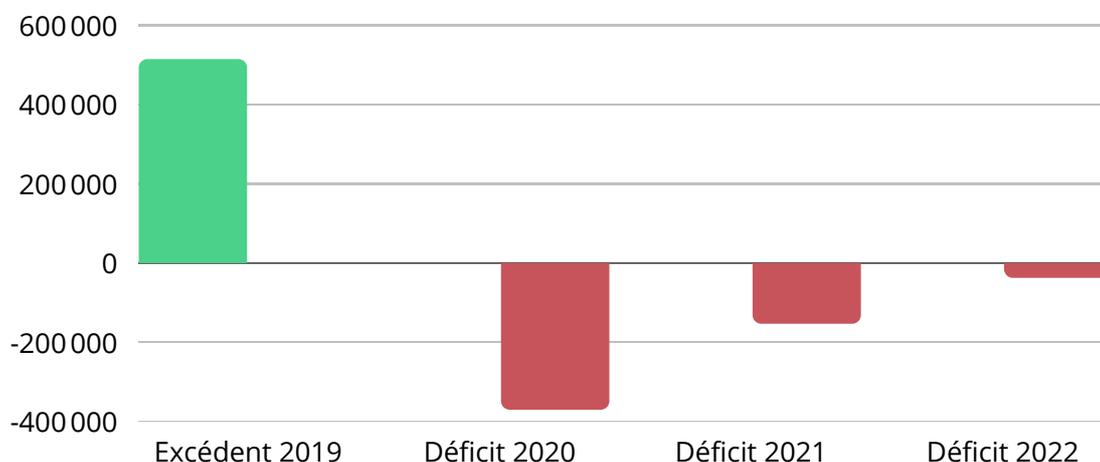
SECTION D'INVESTISSEMENT:

La section investissement concerne principalement les travaux du décanteur de Tortequesne.

● RECETTES : **124 035.13 €**

● DEPENSES : **158 377.43€**

REPPORT SECTION D'INVESTISSEMENT:



● **Déficit d'investissement reporté cumulé clôture exercice 2021: -39 731.92 €**

EFFECTIFS DE L'ANNÉE 2022

ANNÉE 2021	TITULAIRE	CDI	CDD
A	1		
B	0		3
C	2		
TOTAL	3		3

COMPOSITION DU PERSONNEL:

- une directrice et chef de projet SAGE ESCAUT : Audrey LIEVAL (Fonctionnaire titulaire)
- une secrétaire administrative et comptable: Jessica TACLET (Fonctionnaire titulaire)
- une animatrice SAGE Sensée : Séverine RAMETTE (CDD)
- une Chargée de Communication : Marie PARENT (CDD)
- une chargée d'inventaire : Mathilde SILVERT de Septembre 2022 à 31 Février 2023
- une adjointe technique en charge du ménage des locaux : Catherine GLINEUR

BILAN DE L'ACTIVITÉ DU SYMEA:

Pour rappel, l'activité du SyMEA est presque purement administrative et financière. En effet, la sensibilisation du territoire est régie par les Commissions Locales de l'Eau.

LES RÉUNIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical s'est réuni à 4 reprises en 2022 :

- le 08 Mars pour la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire
- le 07 Avril pour le vote du budget.
- le 18 Juillet pour le vote du Rapport d'activités 2022.
- le 18 Octobre pour la décision modificative budgétaire numéro 1.

Les délibérations prises en 2022 :

Numéro	Dates	Objet
2022-001	08/03/2022	Rapport d'Orientation budgétaire 2022
2022-002	08/03/2022	Remboursement frais d'hébergement dérogatoire
2022-003	07/04/2022	Compte de gestion 2021
2022-004	07/04/2022	Compte administratif 2021
2022-005	07/04/2022	Affectation du résultat 2021
2022-006	07/04/2022	Budget primitif 2022
2022-007	07/04/2022	Domiciliation ACLEBE
2022-008	18/07/2022	Rapport d'activité 2022
2022-009	18/10/2022	Décision modificative budgétaire numéro 1

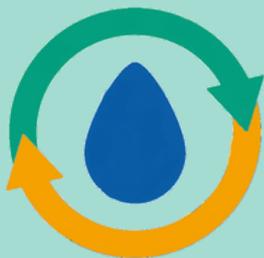
LE SAGE

QU'EST CE QU'UN SAGE?

La France, en conformité avec la Directive cadre européenne sur l'eau, a approuvé 12 plans de gestion «SDAGE» (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) fixant pour 6 ans les orientations pour atteindre un «bon état des eaux».

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), est le document de planification décliné à l'échelle d'une unité géographique cohérente qui fixe des orientations générales et dispose d'une portée juridique importante (opposabilité aux tiers, liens de compatibilité avec les documents d'urbanisme locaux).

LE SAGE EST CONSTITUÉ:



d'un Plan d'Aménagement
et de Gestion Durable
(PAGD),

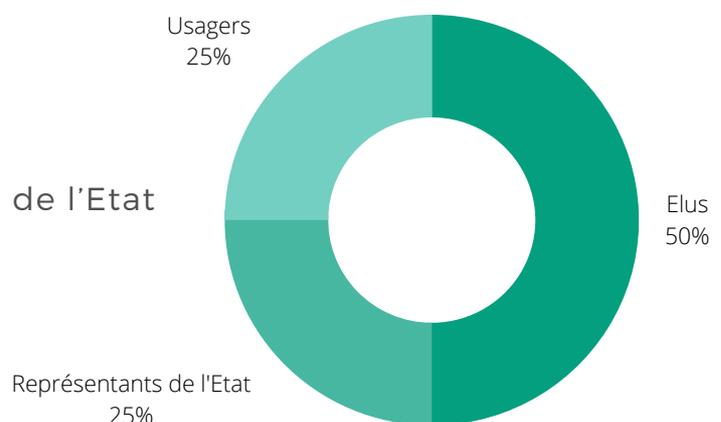


d'un règlement,

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est une instance de pilotage du SAGE.

LA CLE:

- d'un collège d'élus
- d'un collège d'usagers
- d'un collège de représentants de l'Etat

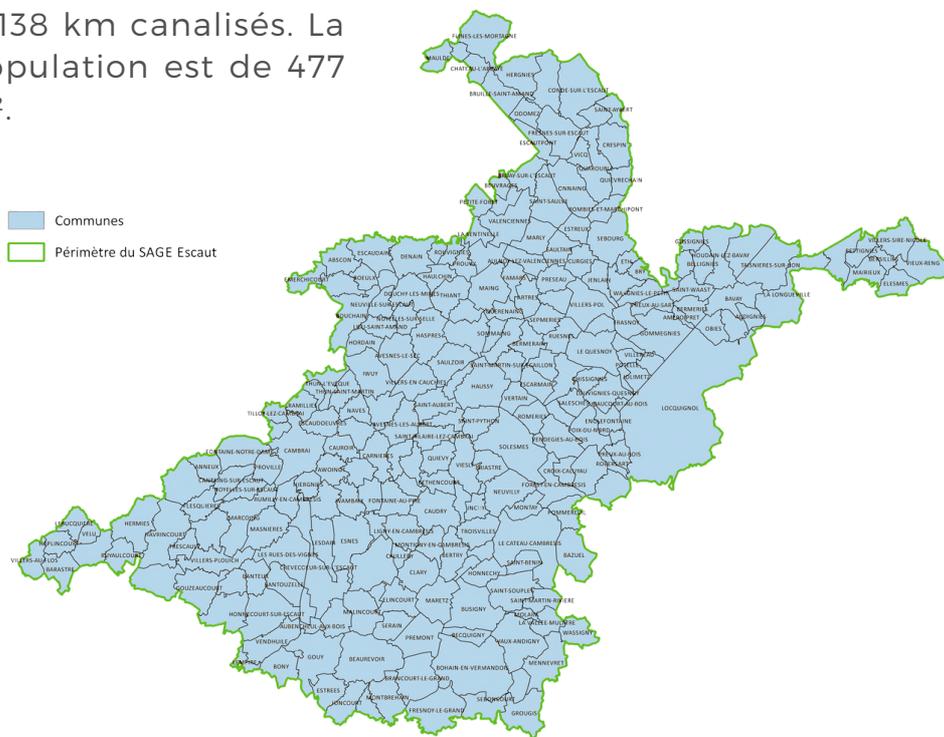


LE SAGE DE L'ESCAUT

LE BASSIN DE L'ESCAUT

L'Escaut est un fleuve transfrontalier qui prend sa source à Gouy, dans l'Aisne à une altitude de 97m, traverse la Belgique et se jette en Mer du Nord à Flessingue (Vlissingen en néerlandais) au Pays-Bas. Son bassin versant total est d'une superficie d'environ 21860 km² et abrite environ 10 000 000 habitants. Il couvre un linéaire de 350 km dont 138 km canalisés. La densité de population est de 477 habitants/km².

Ses principaux affluents sont la Sensée, la Scarpe, la Lys, la Haine, la Dendre et le Rupel. Le bassin versant de l'Escaut représente une grande partie du bassin Artois-Picardie. Par ailleurs, l'aspect transfrontalier du bassin versant de l'Escaut est un point important à prendre en compte au sein du SAGE.



Le territoire du SAGE de l'Escaut a été défini par arrêté préfectoral du 9 juin 2006. Il comprend la partie française du fleuve et le bassin en rive droite. Les principaux affluents de rive gauche, la Sensée et la Scarpe, font l'objet de SAGE indépendants.

La CLE a été installée le 26 Septembre 2011 et est présidée par Georges FLAMENGT.

Afin de préparer les travaux de la CLE, il a été constitué un bureau composé d'un Président, 5 Présidents de commissions thématiques et 5 autres co-animateurs de commissions; des représentants du collège des usagers et des représentants du collège des services de l'Etat.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont au nombre de 5, correspondant aux 5 enjeux du SAGE:



Commission 1: Reconquérir les milieux aquatiques

- Président : Henri QUONIOU (AM59 – Saint Souplet)
- Co-animateur : Patrick LARIVIERE (Fédération de pêche 59)



Commission 2 : Maîtriser les ruissellements et lutter contre les inondations

- Président : Didier ESCARTIN (CCPS)
- Co-animateur : Pascal BRUNIAUX (AM 59 – Villers-Plouich)



Commission 3 : Améliorer la qualité des eaux

- Président : Michel VENIAT (CAPH)
- Co-animateur : Jean-Pierre MAZINGUE (CCPM)



Commission 4 : Gérer la ressource en eau souterraine

- Président : Paul RAOULT (SIDENSIAN)
- Co-animateur : J-Jacques MEURANT (Chambre d'Agriculture)



Commission 5 : Assurer la mise en place d'une gouvernance et une communication efficaces pour la mise en œuvre du SAGE

- Président : Anne GOZE (AM 59 – Aulnoy-lez-Valenciennes)
- Co-animateur : Philippe LOYEZ (AM 59 – Noyelles-sur-Escaut)

LES ACTIONS DU SAGE DE L'ESCAUT EN 2022

En 2022, la CLE s'est réunie à 2 reprises:

- le 24 mai (CLE élargie) pour une présentation du projet de Canal Seine Nord Europe
- Le 13 décembre pour la validation de la feuille de route

Les commissions se sont également réunies:

Commission	date	Objet
3 (& 1)	22 février	Présentation du projet d'inventaire des pressions
3	11 avril	Méthodologie pour la définition des zones de priorité de contrôle des branchements en assainissement collectif (disposition 23 du SAGE)
2	14 novembre	Présentation le cahier des charges pour l'étude des axes de ruissellement sur le territoire du SAGE.

En complément de la commission 3 du 11 avril, un groupe de travail s'est réuni le 7 octobre sur zones de priorités de contrôle des branchements en assainissement collectif : l'objectif était de revoir la méthodologie à appliquer. Le choix est fait de tester la méthode sur une petite partie du territoire pour présenter ce test en commission.

Une réunion de comité de masse d'eau s'est réunie le 15 septembre à l'Agence de l'Eau afin de revoir les pressions/impacts sur les masses d'eau de l'Erclin et de l'Ecaillon.

Commissions géographiques

Afin de présenter le SAGE, des réunions de présentations ont été organisées sur l'ensemble du territoire à partir de décembre 2021 et se sont poursuivies en 2022 :

- le 3 février à Poix du Nord
- le 23 février à Douchy les Mines
- le 9 mars à Bohain en Vermandois
- le 27 avril à Wargnies le Grand
- le 4 mai à Proville

Au total, ce sont plus de 100 personnes, principalement des élus mais également des techniciens, qui ont assisté à ces réunions pour connaître les enjeux du territoire et le contenu du SAGE.

Le SAGE a également été présenté en commission eau de la CAPH le 10 novembre.

Restauration de l'Escaut

La nuit du 9 au 10 avril 2020, la rupture d'une digue à Thun Saint Martin de la sucrerie Téréos a provoqué une grave pollution de l'Escaut. Un comité de pilotage a été installé le 4 décembre 2020 durant lequel le Préfet du Nord a souhaité engager la procédure de responsabilité environnementale.

Un groupe d'experts a donc été créé dont fait partie l'animatrice du SAGE.

L'objectif du groupe d'experts est donc d'évaluer le coût des dommages, de mettre en œuvre la procédure de responsabilité environnemental et aussi de proposer des sites de compensation pour la restauration de l'Escaut annexés de l'arrêté du 31 août 2021).

Le travail initié en 2021 s'est poursuivi en 2022.

Le groupe d'experts s'est réuni à plusieurs reprises en 2022 (01/03, 05/04, 06/07).

Le comité de Pilotage s'est tenu le 24 novembre (avancement du travail du groupe d'experts sur la responsabilité environnementale et présentation des projets de restauration).

Les 3 projets de restauration envisagés sont donc :

- Aménagement de frayères à l'écluse de Rodignies
- Reconnexion des marais de l'Epaix et aménagement des berges nord en frayères
- Continuité écologique au niveau de la confluence de la Sensée avec l'Escaut.

LE SAGE DE LA SENSÉE

LE BASSIN DE LA SENSÉE

Situé sur le bassin hydrographique Artois-Picardie, le bassin versant de la Sensée d'une superficie de 857 km² et comptant environ 107 000 habitants, est placé à cheval sur deux départements : celui du Nord (25.8 % du bassin versant) et celui du Pas-de-Calais (74.2 %). Il s'inscrit dans un quadrilatère formé par les agglomérations d'Arras, Douai, Cambrai et Bapaume (seule cette dernière est inscrite dans le périmètre du SAGE).

Le territoire est un bassin rural avec une population répartie de manière hétérogène avec une partie plus peuplée au niveau de la vallée humide.

Le bassin versant compte 134 communes dont 97 dans le Pas-de-Calais et 37 dans le Nord. Ces communes sont regroupées en 4 communautés de communes, 3 communautés d'agglomération et une communauté urbaine.

Le bassin versant de la Sensée est constitué dans sa partie sud d'un plateau crayeux (altitude variant de 135 à 35 m) incliné vers le nord suivant une pente très faible, sillonné par des vallées, aujourd'hui sèches, qui présentent des pentes de versant pouvant atteindre 6%. Ces vallées sont en général dépourvues de couverture végétale.

Les butes boisées et les crêtes culminent souvent à 80 m et aboutissent directement dans les vallées en moyenne 20 à 30 m plus bas, et cela sans zone de transition.

Dans la partie septentrionale du plateau, les vallées s'élargissent et les apports d'eau de source (nappe de la craie) donnent naissance à la zone la plus humide et verdoyante, celle des étangs et des marais de la Sensée.

Le paysage découvert des plateaux agricoles contraste avec cette bande verte marécageuse de la vallée, qui constitue le patrimoine naturel fort du bassin.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont au nombre de 4, correspondant aux 4 enjeux du SAGE:



Commission 1 : Protection et gestion de la ressource en eau

- **Président: Monsieur Alain DUPONT, Maire de Brunémont**
- **85 membres**



Commission 2: cours d'eau et milieux aquatiques

- **Président: place vacante**
- **125 membres**



Commission 3 : Maîtrise et limitation des risques liés à l'eau

- **Président : Monsieur Philippe DUBUS, Maire de HAUCOURT**
- **75 membres**



Commission 4: Information et communication

- **Président: Monsieur André LEPRETRE, Maire de Wavrechain-sous-Faulx**
- **40 membres**

LES ACTIONS DU SAGE DE LA SENSÉE EN 2022

En 2022, la Commission Locale de l'Eau s'est réunie deux fois.

Il s'est tenues trois réunions de commissions thématiques :

- Gestion et protection de la ressource en eau le 9 décembre 2022 à Féchain
- Communication le 12 mai 2022 en Visio
- Communication le 25 octobre 2022 en Visio

Des groupes de travail ont été mis en place pour travailler et suivre les points techniques sur le SAGE Sensée.

Un 1er groupe a été créé sur la thématique « érosion » le 21 mars 2022.

Et un 2nd groupe sur la thématique « Sensée Aval » a été mis en place le 7 septembre.

Les objectifs 2022 fixé par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, il a été demandé de critiquer le travail de l'Agence sur une masse d'eau prioritaire.

La Sensée Aval a été fléchée suite à son état médiocre et qui est attendu « état moyen » en 2027, déclassée par la molécule « cyperméthrine »

Cependant, la Sensée Amont est tout aussi importante puisqu'elle fait partie des masses d'eau nécessitant un faible effort pour atteindre le bon état en 2027 et tenir l'objectif des 50 % des masses d'eau de surface en bon état par le SDAGE 2022-2027.

En début d'année, une réflexion a été mise en place pour réaliser deux études sur la Sensée. Une première étude liée au thème de l'érosion avec une connaissance des axes de ruissellement ainsi qu'une seconde étude sur le débit d'objectif biologique.

Lors d'une rencontre avec l'Agence de l'eau le 31 mars, une étude « volumes prélevables » a été jugée prioritaire.

En parallèle, en interne, une première approche a été menée en réalisant un SIG sur les prélèvements recensés par les dossiers DDTM 59 + 62.

En septembre, il est donc demandé aux SAGE de réaliser cette étude de manière plus approfondie, l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat).

Pour amorcer cette étude, il a été décidé de mener une étude débit minimum biologique pour connaître le débit à ne pas dépasser, ce qui maîtrisera les prélèvements.

Le cahier des charges a été présenté en commission thématique n°1 le 9 décembre 2022, quelques modifications sont à apporter et ont été traitées en CoTech à la mi-janvier.

LES ACTIONS DU SAGE DE LA SENSÉE EN 2022

Animations

Nettoyage déchets

Dans le cadre de l'opération « Hauts-de-France Propre », le SAGE de la Sensée et l'association « Sauvons nos rivières » ont organisé un ramassage des déchets le long de la Sensée Aval, à Féchain le 19 mars 2022.

Animation école / centre aéré

L'équipe du SAGE de la Sensée est allée sensibiliser les enfants de l'école de Brunémont le 3 mai 2022. Au programme, explication du cycle de l'eau sur le périmètre de la Sensée et jeu ludique « Lud'EAU game », créé par l'Agence de l'eau sur l'utilisation de l'eau à la maison.

Le même type d'animation a été réalisé lors du centre aéré d'Avesnes-le-Sec, le 12 juillet 2022 et lors du stage de pêche de l'Arleusienne, le 20 juillet 2022.

Concours photo / Calendrier

Afin de diffuser plus largement les enjeux du SAGE, un concours photo a été mis en place en juin sur le territoire. Des affiches ont été distribuées aux communes pour lancer les participations.

ENJEUX DE DEMAIN

Le SDAGE Artois Picardie 2022-2027 flèche les SAGE dans de nombreuses dispositions.

L'Agence de l'Eau, au travers des objectifs indiqués dans les conventions d'animation, demande de plus en plus d'actions aux cellules d'animation de SAGE pour la mise en œuvre du SDAGE, avec par exemple, l'étude des volumes prélevables sur chaque SAGE.

Lors des CLE élargies de l'Escaut le 28 février 2023 et de la Sensée du 22 juin 2023, l'Agence de l'Eau a présenté son projet de développer les contrats de masse d'eau sur l'ensemble du bassin. ces contrats seront coordonnés par les CLE.

Le Plan eau, présenté par le Président en mars 2023, demande le renforcement des CLE et souhaite en faire émerger sur chaque bassin.

Il est indispensable que la CLE s'empare des différents sujets. La sécheresse que nous connaissons actuellement nous rappelle l'importance de la ressource en eau.

Il est donc primordial que le SyMEA puisse donner aux CLE les moyens de réaliser les études et les projets d'animation sur le territoire.

Le XIe programme de l'Agence de l'Eau est en cours d'élaboration. Il faudra participer aux discussions afin que l'Agence de l'Eau puisse pleinement prendre sa part dans ces actions à mettre en place.

Enfin, il est nécessaire que les acteurs du territoire associent et informent les cellules d'animation de leurs projets, les SAGE devenant l'outil central pour une bonne gestion de la ressource en eau.



SyMEA

30 avenue de Saint-Amand

59300 Valenciennes

<https://syme.net/>